

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

(DIRECTIVE EUROPÉENNE <<MACHINES>> 89/392/CEE, ANNEXE II, PARTIE B)

Fabricant: FAAC S.p.A.

Adresse: 1, via Benini
40069 - Zola Predosa
BOLOGNE-ITALIE

Déclare d'une part

que l'automatisme mod. 844 MC-R

- est prévu soit pour être incorporé dans une machine, soit pour être assemblé avec d'autres composants ou parties en vue de former une machine selon la directive européenne <<machines>> 89/392 CEE, modifiée 91/368 CEE, 93/44 CEE, 93/68 CEE.

- satisfait les exigences essentielles de sécurité des directives CEE suivantes:

73/23 CEE, modifiée 93/68 CEE.

89/336 CEE, modifiée 92/31 CEE et 93/68 CEE.

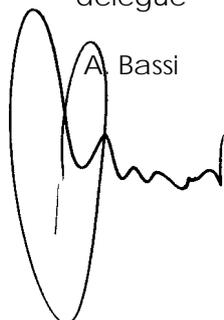
et d'autre part

qu'il est formellement interdit de mettre en fonction l'automatisme en question avant que la machine dans laquelle il sera intégré ou dont il constituera un composant ait été identifiée et déclarée conforme aux exigences essentielles de la directive européenne <<machines>> 89/392/CEE, et décrets de transposition de la directive.

Fait à Bologna, le 1 janvier 1997

L'Administrateur
délégué

A. Bassi



CONSIGNES POUR L'INSTALLATEUR

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- 1) **ATTENTION! Il est important pour la sécurité des personnes de lire attentivement toute la notice d'instructions. Une mauvaise installation et/ou utilisation du produit peut faire courir de graves risques aux personnes.**
- 2) Lire attentivement les instructions avant de commencer le montage de l'automatisme
- 3) Tenir à l'écart des enfants tous les matériaux d'emballage (plastique, polystyrène, etc...).
- 4) Toujours conserver la notice pour toute consultation future.
- 5) Cet automatisme a été conçu exclusivement pour l'utilisation indiquée sur la présente notice. Tout autre utilisation pourrait compromettre son efficacité et/ou représenter une source de danger.
- 6) FAAC décline toute responsabilité en cas d'utilisation impropre ou autre que celle pour laquelle l'automatisme est destiné.
- 7) Ne pas installer l'automatisme en atmosphère explosive: la présence de gaz ou de fumées inflammables représente un grave risque pour la sécurité.
- 8) Les parties mécaniques de construction de l'automatisme doivent satisfaire les exigences essentielles des normes UNI8612, EN pr EN 12604 et CEN pr EN 12605.

Dans les pays ne faisant pas partie de la CE, outre le respect à la législation nationale, l'installateur doit se conformer aux normes ci-dessus pour garantir un niveau de sécurité adéquat.
- 9) FAAC ne saurait être tenu pour responsable de l'inobservation des règles de l'art dans la construction des fermetures à motoriser ni de leurs détériorations pendant leur durée de fonctionnement.
- 10) L'installation doit être réalisée conformément aux normes UNI8612, CEN pr EN 12453 et CEN pr EN 12635. Le niveau de sécurité de l'automatisme doit être C + D.
- 11) Avant toute intervention sur l'installation, couper l'alimentation en énergie électrique.
- 12) Prévoir sur le réseau d'alimentation de l'automatisme un interrupteur omnipolaire avec distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. En alternative, il est recommandé l'emploi d'un interrupteur magnéto-thermique de 6 A de calibre avec coupure omnipolaire.
- 13) Vérifier la présence en amont de l'installation électrique d'un interrupteur différentiel avec un seuil de 0,03 A.
- 14) Vérifier l'efficacité de l'installation de terre et y raccorder les parties métalliques de la fermeture. Mise à la terre par fil vert/jaune de l'automatisme.
- 15) L'automatisme dispose d'une sécurité anti-écrasement constituée d'un limiteur de couple qui doit être toujours associé à d'autres dispositifs de sécurité.
- 16) Les dispositifs de sécurité (ex.: cellules photo-électriques, tranches de sécurité, etc...) permettent de protéger des zones de danger contre tous risques mécaniques de mouvement comme, par exemple, l'écrasement et le cisaillement.
- 17) FAAC préconise l'utilisation d'au moins une signalisation lumineuse pour chaque système (ex.: FAAC LAMP, MINILAMP etc...) ainsi que d'une plaque signalétique fixée judicieusement sur la fermeture en adjonction aux dispositifs indiqués au point 16).
- 18) FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme dans le cas d'utilisation de composants d'une origine autre que FAAC.
- 19) Utiliser exclusivement des pièces (ou parties) d'origine FAAC pour tous les travaux d'entretien.
- 20) Ne pas procéder à des modifications ou réparations des composants de l'automatisme.
- 21) L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au déverrouillage du système en cas d'urgence et les "Instructions pour l'utilisateur" accompagnant le produit.
- 22) Empêcher quiconque de rester à proximité de l'automatisme pendant son fonctionnement.
- 23) Tenir à l'écart des enfants toutes radiocommandes ou n'importe quel autre générateur d'impulsions, afin d'éviter toute manoeuvre accidentelle de l'automatisme.
- 24) L'utilisateur doit s'abstenir de faire toute tentative de réparation pour remédier à un défaut, et demander uniquement l'intervention d'un personnel qualifié.
- 25) **Toutes les interventions ou réparations qui ne sont pas prévues expressément dans la présente notice ne sont pas autorisées.**

AUTOMATISME 844 & 844 MPS

Les présentes instructions sont valables pour les modèles suivants :

844 MC-R

L'automatisme FAAC mod. 844 MC-R pour portails coulissants est un opérateur électromécanique qui transmet le mouvement au vantail par un pignon entraînant une crémaillère, solidaire du portail.

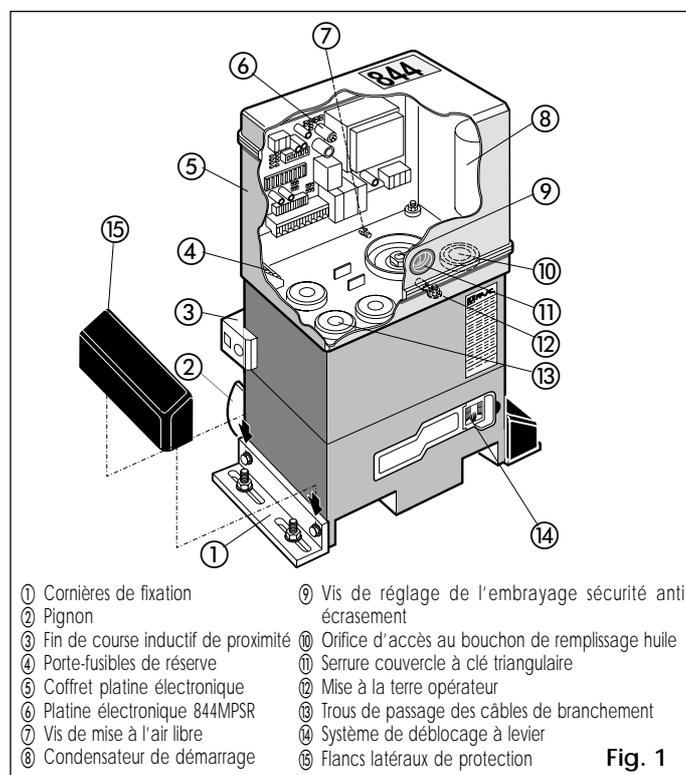
Le système réversible garantit le déplacement manuel du portail lorsque le moteur est arrêté et nécessite donc l'installation d'une serrure pour garantir son verrouillage en fermeture. Pour la sécurité anti-écrasement, le motoréducteur est équipé d'un limiteur de couple réglable constitué d'un embrayage mécanique.

En cas de panne mécanique du motoréducteur, un levier de déblocage manuel permet de manoeuvrer le portail.

L'armoire de manoeuvre électronique peut être logée à l'intérieur de l'opérateur ou fournie à part dans un coffret prévu à cet effet.

L'automatisme 844 a été conçu et réalisé pour le contrôle d'accès de tous trafics. Éviter toute autre utilisation.

1. DESCRIPTION ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES



1.1. COURBE D'UTILISATION MAXIMUM

La courbe permet de déterminer le temps maximum de travail (T) en fonction de la fréquence d'utilisation (F).

Ex.: Les opérateurs 844 MC-R peuvent fonctionner de manière ininterrompue à la fréquence d'utilisation de 30%.

Pour garantir un bon fonctionnement, il faut impérativement travailler dans la plage située au-dessous de la courbe.

Important: La courbe est obtenue à la température de 24°C. L'exposition directe aux rayons du soleil peut entraîner une baisse de la fréquence d'utilisation jusqu'à 20%.

Calcul de la fréquence d'utilisation

C'est le pourcentage du temps de travail effectif (ouverture + fermeture) par rapport au temps total du cycle (ouverture + fermeture + temporisations).

Voici la formule de calcul :

$$\%F = \frac{Ta + Tc}{Ta + Tc + Tp + Ti} \times 100$$

où :

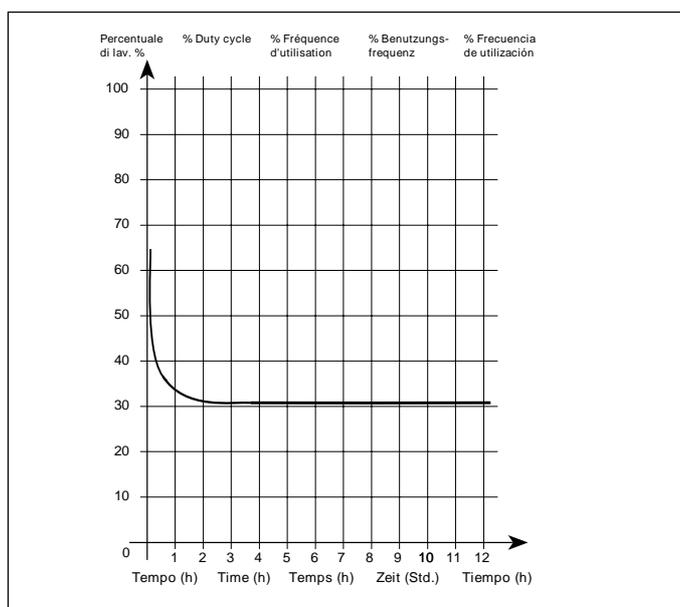
Ta = temps d'ouverture;

Tc = temps de fermeture;

Tp = temporisation;

Ti = temps d'intervalle entre un cycle complet et l'autre.

Diagramme de la fréquence d'utilisation



TABL. 1 CARATÉRISTIQUES TECHNIQUES MOTORÉDUCTEURS 844 MC-R

MODÈLE	844
Alimentation	230V- (+ 6 % - 10 %) 50Hz
Puissance absorbée (W)	550
Rapport de réduction	3 ÷ 29
Pignon	Z12
Crémaillère	module 4 pas 12,566
Force de poussée maxi daN	83 (Z12)
Couple maxi (Nm)	20
Intervention disjoncteur thermique	140 °C
Fréquence d'utilisation	30 % (Voir diagramme)
Quantité d'huile (l)	1,8
Type d'huile	FAAC XD 220
Température d'utilisation	-20 ÷ +55 °C
Poids motoréducteur (kg)	15
Degré de protection	IP 55
Poids maxi. du portail (kg)	1000 (Z12)
Vitesse linéaire (m/min)	11.6 (Z12)
Longueur maxi. portail (time-out)	49m (Z12)
Embrayage	double disque à bain d'huile
Traitement de protection	par cataphorèse
Butée de fin de course	inductive métallique
Encombrement motoréducteur LxHxP(mm)	voir Fig. 2
Caractéristiques techniques moteur électrique	
Régime de rotation (tr/min)	750
Puissance (W)	550
Intensité de courant absorbée (A)	2.5
Condensateur de démarrage	25µF
Alimentation	230Vac (+ 6 % - 10 %) 50Hz

2. DIMENSIONS

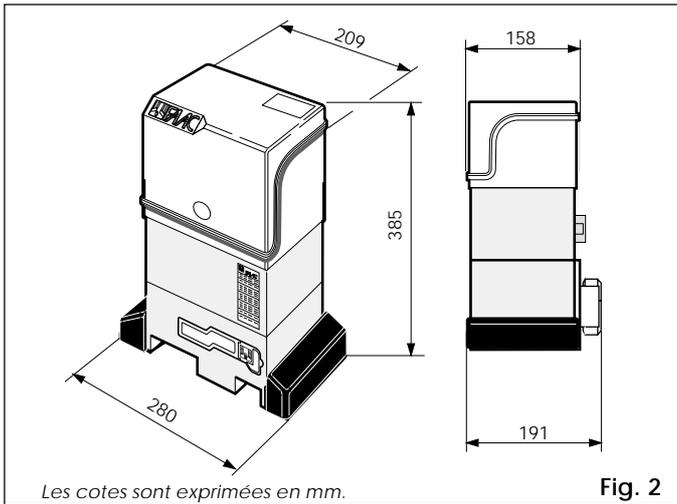
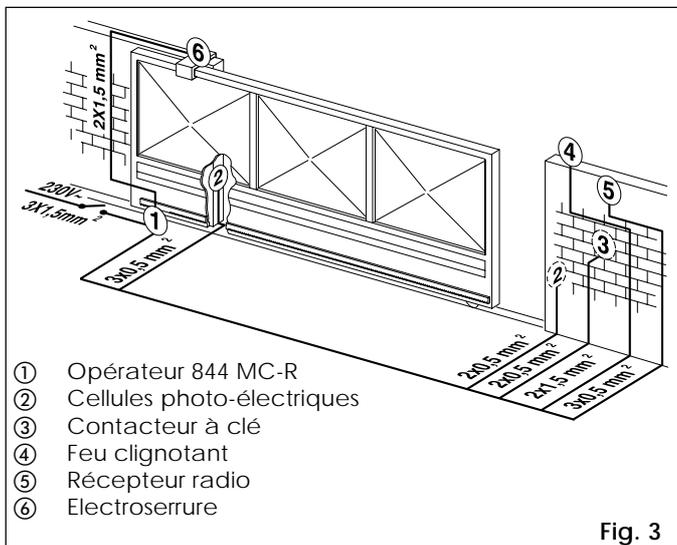


Fig. 2

3. PRÉCÂBLAGE (installation standard)



- ① Opérateur 844 MC-R
- ② Cellules photo-électriques
- ③ Contacteur à clé
- ④ Feu clignotant
- ⑤ Récepteur radio
- ⑥ Electroserre

Fig. 3

4. INSTALLATION DE L'AUTOMATISME

4.1. VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES

Pour la sécurité et un fonctionnement correct de l'automatisme, il faut satisfaire les exigences suivantes:

- La structure du portail doit pouvoir être motorisée. En particulier, s'assurer d'une part que le diamètre des galets est proportionnel au poids du portail à déplacer et, d'autre part, de la présence d'un guidage supérieur et de butées mécaniques de fin de course pour éviter tout déraillement du portail.
- Vérifier la parfaite horizontalité du guidage au sol, car la présence d'une pente (alliée à la réversibilité du motoréducteur) peut provoquer des mouvements accidentels du portail.
- La nature du sol doit pouvoir garantir un minimum de stabilité du coffrage.
- L'absence de tuyauteries ou câbles enterrés dans la zone située à proximité de la tranchée creusée pour la plaque de fondation.
- Dans le cas de motoréducteur(s) exposé(s) au passage de véhicules, prévoir des protections contre les chocs accidentels.
- S'assurer de la présence d'une prise de terre efficace pour la connexion du motoréducteur.

4.2. SCÈLEMENT DE LA PLAQUE DE FONDATION

- 1) Assembler la plaque de fondation comme indiqué Fig. 4.
- 2) La plaque de fondation à sceller doit être impérativement positionnée comme indiqué Fig.5 (fermeture vers la droite)

ou Fig. 6 (fermeture vers la gauche) pour garantir le bon entraînement du pignon avec la crémaillère.

- 3) Réaliser un coffrage comme indiqué Fig. 7 et sceller la plaque de fondation en prévoyant un ou plusieurs fourreaux pour le passage des câbles. Vérifier l'horizontalité parfaite de la plaque à l'aide d'un niveau à bulle. Attendre que le ciment soit pris.
- 4) Poser les câbles électriques pour la connexion avec les accessoires et l'alimentation électrique comme indiqué Fig. 3. Pour faciliter les branchements électriques à l'armoire de manoeuvre, faire sortir les câbles d'environ 45 cm du trou de la plaque de fondation (Fig. 5-6 rep. ①)

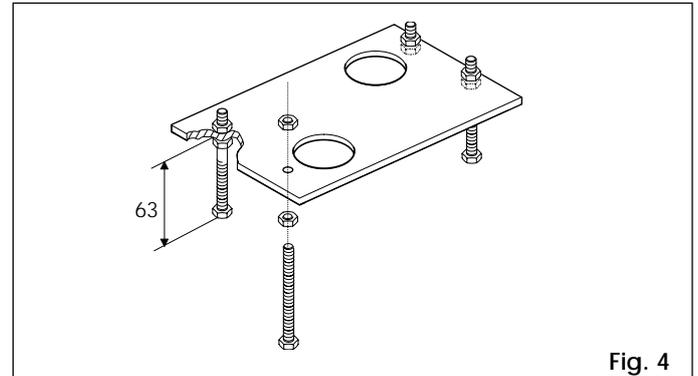


Fig. 4

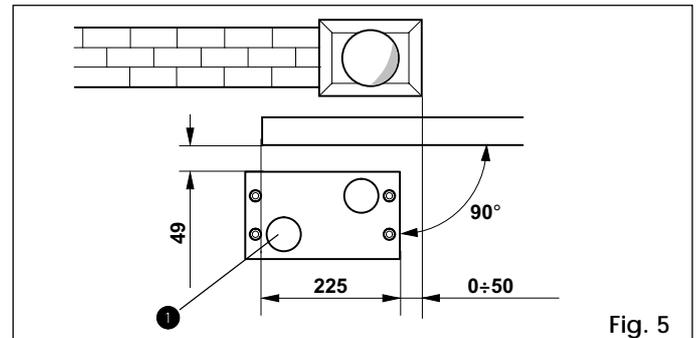


Fig. 5

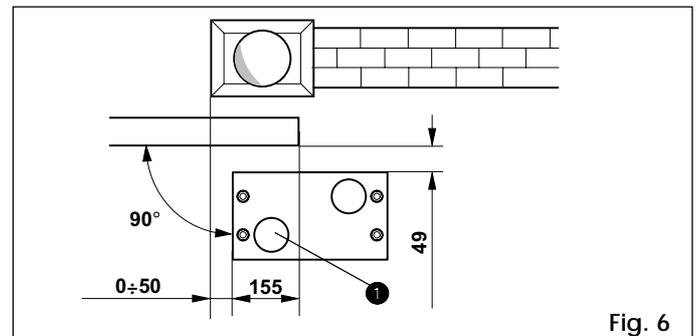


Fig. 6

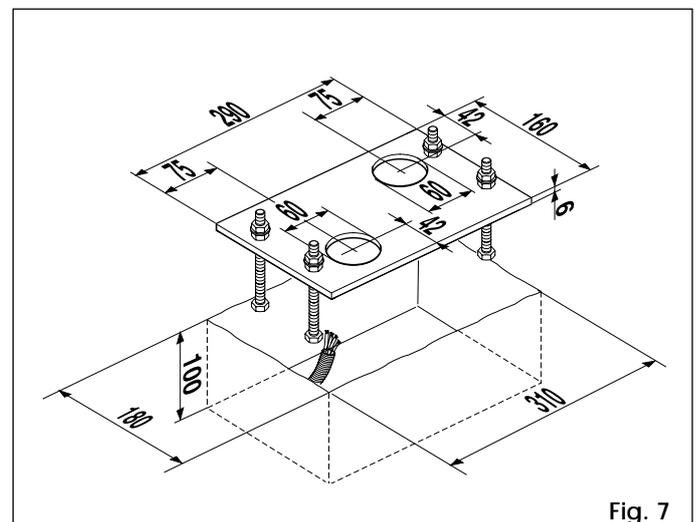


Fig. 7

4.3. INSTALLATION MÉCANIQUE

- 1) Assembler les cornières de fixation et les entretoises anti-vibration sur l'opérateur comme indiqué Fig. 8.
- 2) Ouvrir le couvercle de l'opérateur au moyen de la clé triangulaire fournie comme indiqué Fig. 9. Le couvercle reste ouvert grâce à un système de blocage prévu à cet effet.
- 3) Placer l'opérateur sur la plaque en utilisant les rondelles et les écrous fournis, comme indiqué Fig. 10. Poser l'opérateur sur la plaque de fondation comme indiqué Fig. 6 et Fig. 7. Au cours de cette opération, faire passer les câbles à travers le trou ménagé dans le corps de l'opérateur. Pour accéder à la platine électronique de manoeuvre, faire passer les câbles à travers les trous (Fig. 1-rep.13) en utilisant les presse-étoupes fournis.
- 4) Ajuster la hauteur des pieds et la distance par rapport au portail comme indiqué Fig. 11.
- 5) Fixer le motoréducteur sur la plaque de fondation au moyen des deux écrous et des plaquettes fournis comme indiqué Fig. 12.
- 6) Déposer et conserver la vis de mise à l'air libre comme indiqué Fig. 13.

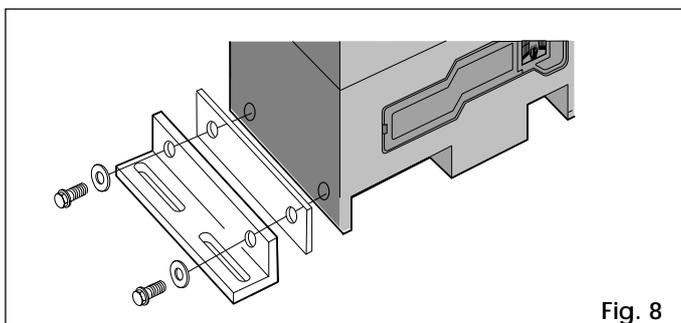


Fig. 8

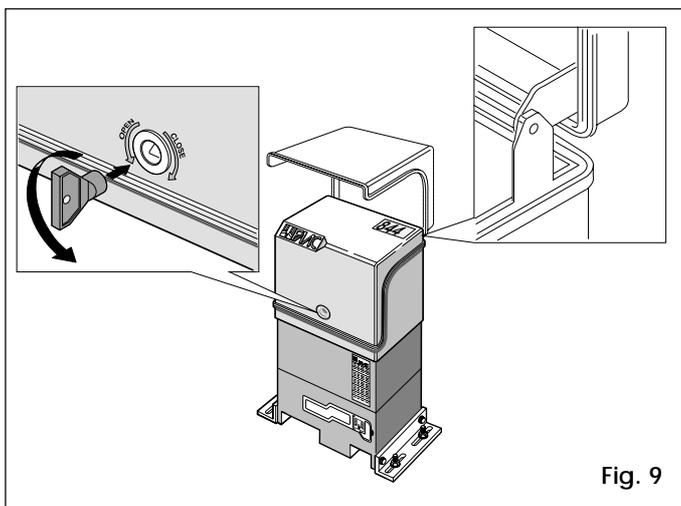


Fig. 9

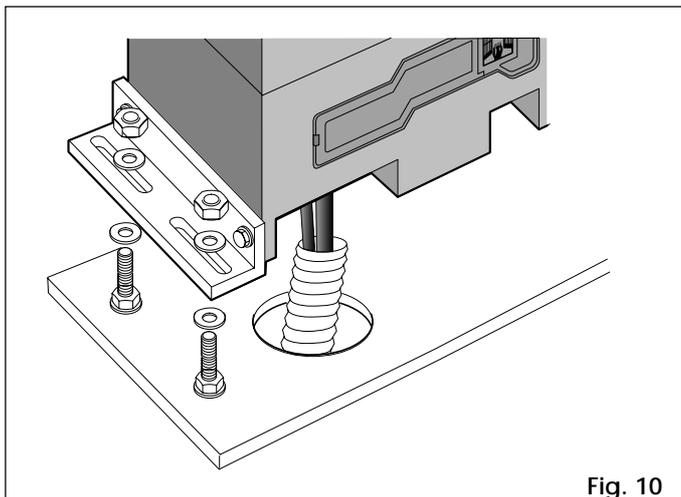


Fig. 10

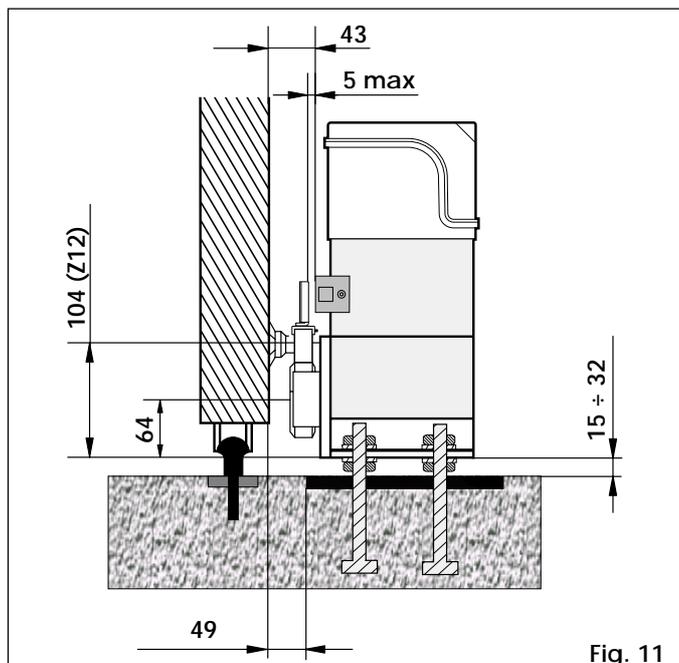


Fig. 11

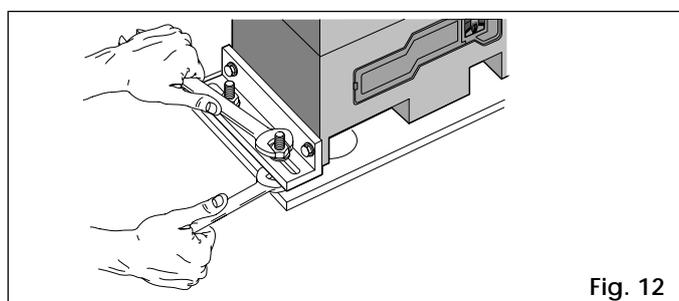


Fig. 12

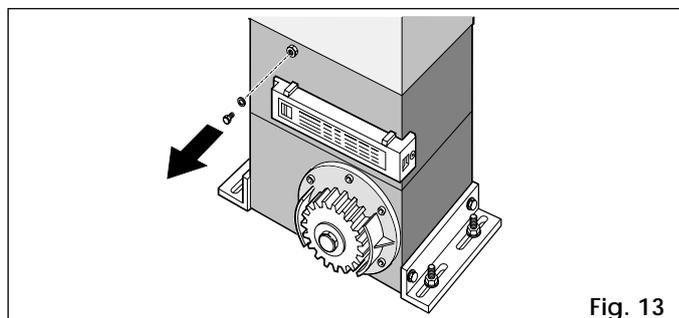


Fig. 13

4.4. MONTAGE DE LA CRÉMAILLÈRE

4.4.1. CRÉMAILLÈRE EN ACIER À SOUDER (Fig. 14)

- 1) Monter les trois rivets de fixation filetés sur l'élément de la crémaillère en les positionnant dans la partie supérieure de la boutonnière. Dans cette position, le jeu de la boutonnière permettra dans le temps d'effectuer des ajustements.
- 2) Placer manuellement le vantail en position de fermeture.
- 3) Poser sur le pignon le premier élément de crémaillère en le mettant au même niveau et souder le rivet de fixation fileté sur le portail comme indiqué Fig. 16
- 4) Manoeuvrer manuellement le portail en s'assurant que la crémaillère appuie bien sur le pignon, puis souder le deuxième et le troisième rivet de fixation.
- 5) Raccorder au dernier élément fixé un autre élément de crémaillère en utilisant une portion de crémaillère comme indiqué Fig. 17, afin de respecter le pas.
- 6) Ouvrir manuellement le portail et souder les trois rivets de fixation filetés en continuant ainsi sur toute la longueur du profil.

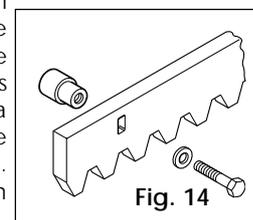


Fig. 14

4.4.2. CRÉMAILLÈRE EN ACIER À VISSER (Fig. 15)

- 1) Placer manuellement le vantail en position de fermeture.
- 2) Poser sur le pignon le premier élément de crémaillère en le mettant au même niveau et interposer l'entretoise entre la crémaillère et le portail en la positionnant dans la partie supérieure de la boutonnière.
- 3) Repérer le point de perçage sur le portail (perçage \varnothing 6,5 mm et filetage mâle \varnothing 8 mm). Visser le boulon.
- 4) Manoeuvrer manuellement le portail en s'assurant que la crémaillère appuie bien sur le pignon et répéter les opérations du point 3.
- 5) Raccorder au dernier élément fixé un autre élément de crémaillère en utilisant une portion de crémaillère comme indiqué Fig. 17, afin de respecter le pas.
- 6) Manoeuvrer manuellement le portail et procéder aux opérations de fixation, comme pour le premier élément, sur toute la longueur du profil.

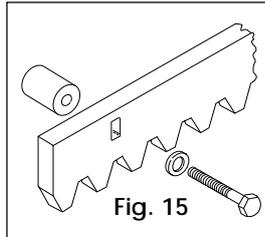


Fig. 15

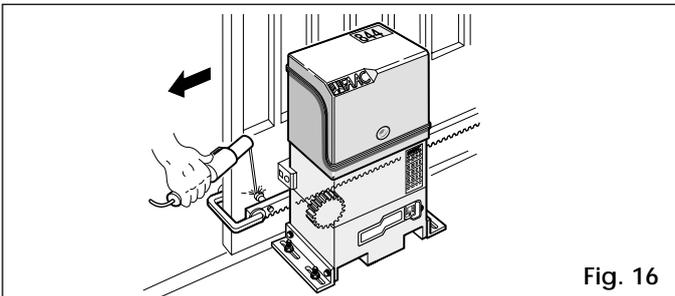


Fig. 16

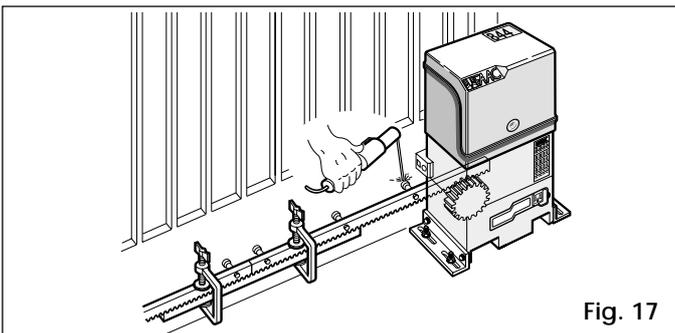


Fig. 17

Remarques sur l'installation de la crémaillère

- Vérifier que tous les éléments de crémaillère ne "déraillent" pas du pignon pendant la course du portail.
- Ne jamais souder les éléments de crémaillère entre eux, ni aux entretoises.
- Après l'installation de la crémaillère, abaisser d'environ 1,5 mm la position du motoréducteur en ajustant les pieds de réglage comme indiqué Fig. 18, afin de garantir le bon entraînement du pignon avec la crémaillère.
- Vérifier manuellement que le portail atteint correctement les butées mécaniques de fin de course et l'absence de frottement pendant sa course.
- Ne pas utiliser de graisse ou autres lubrifiants entre pignon et crémaillère.

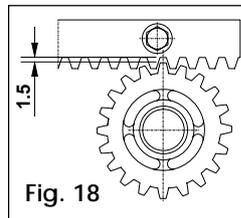


Fig. 18

5. MISE EN SERVICE

5.1. BRANCHEMENT DE L'ARMOIRE DE MANOEUVRE ÉLECTRONIQUE 844MPSR

- Avant toute intervention sur l'armoire de manoeuvre électronique (branchements, programmation, entretien), toujours couper l'alimentation en énergie électrique.

Attention à la haute tension résiduelle sur les sorties de l'alimentation condensateur en débrochant le bornier J6.

Respecter les prescriptions des points 10, 11, 12, 13 et 14 des RÈGLES DE SÉCURITÉ.

Disposer les conduits et procéder aux branchements électriques de l'armoire de manoeuvre électronique 844 MPSR avec les accessoires choisis comme indiqué Fig. 3.

Toujours séparer les câbles de puissance de ceux de commande et de sécurité (boutons-poussoirs, récepteurs, cellules photo-électriques, tranches de sécurité, etc...). Pour éviter tout parasite électrique, utiliser de préférence des fourreaux séparés.

Si l'armoire 844 MPSR est logée dans le motoréducteur, enlever la carte 844 INTERFACE qui ne doit être utilisée qu'en cas d'installation de l'armoire dans un coffret à part

5.1.1. ARMOIRE DE MANOEUVRE ÉLECTRONIQUE 844MPSR

TABL.2 CARATÉRISTIQUES TECHNIQUES 844MPSR

Alimentation	230V~ (+6 -10 %) 50Hz
Puissance maxi moteur	650 W
Alimentation accessoires	24Vdc/24V~
Puissance maxi accessoires	500 mA
Alimentation lampe témoin	24V~ (5W maxi)
Température d'utilisation	- 20°C + 55°C
Fusible de protection	primaire du transformateur moteur /accessoires
Connecteur rapide	- pour carte de décodage ou récepteurs RP - - condensateur - fin de course -
Entrées bornier	OPEN/STOP/SÉCURITÉS FERMÉES/FIN DE COURSE
Sorties bornier	lampes témoins Feu clignotant / moteur alimentation accessoires 24Vcc/24V~ temporisation (5-10-15-30-60-120-180 s)
Programmation	logique (automatique A1/S1/S2 - semi-automatique E1) préclignotement
Freinage moteur	réglable par potentiomètre
Temporisation de sécurité	255 sec.

5.1.2. SCHEMA CARTE 844MPSR

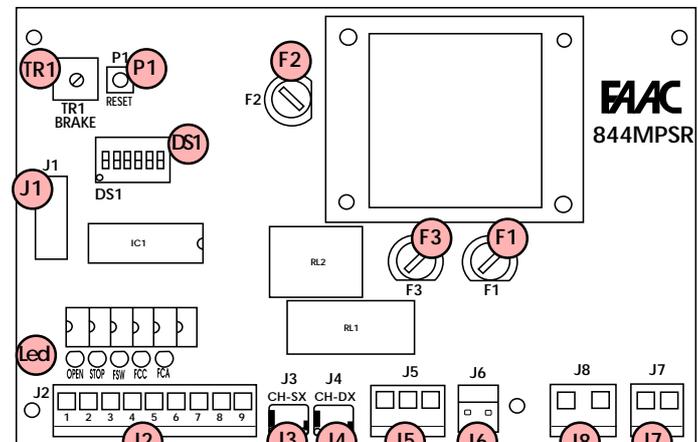


Fig. 19

TABL. 3 COMPOSANTS DE L'ARMOIRE 844MPSR

F1	Fusible F1 5x20 F5A/250V rapide (moteur)
F2	Fusible F2 5x20 T1,6A/250V à retardement (accessoires)
F3	Fusible F3 5x20 T250mA/250V à retardement (transformateur)
P1	Bouton-poussoir de RAZ
TR1	Potentiomètre de réglage de freinage
DS1	Micro-interrupteurs de programmation
Led	Led de signalisation d'état des entrées
J1	Connecteur rapide cartes de décodage/récepteurs RP
J2	Bornier BT entrées/accessoires
J3	Connecteur rapide Fin de Course (fermeture gche)
J4	Connecteur rapide Fin de Course (fermeture dte)
J5	Bornier sortie moteur
J6	Connecteur rapide pour condensateur
J7	Bornier sortie feu clignotant (230V~ 60W maxi)
J8	Bornier entrée alimentation de réseau

5. 1. 3. BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

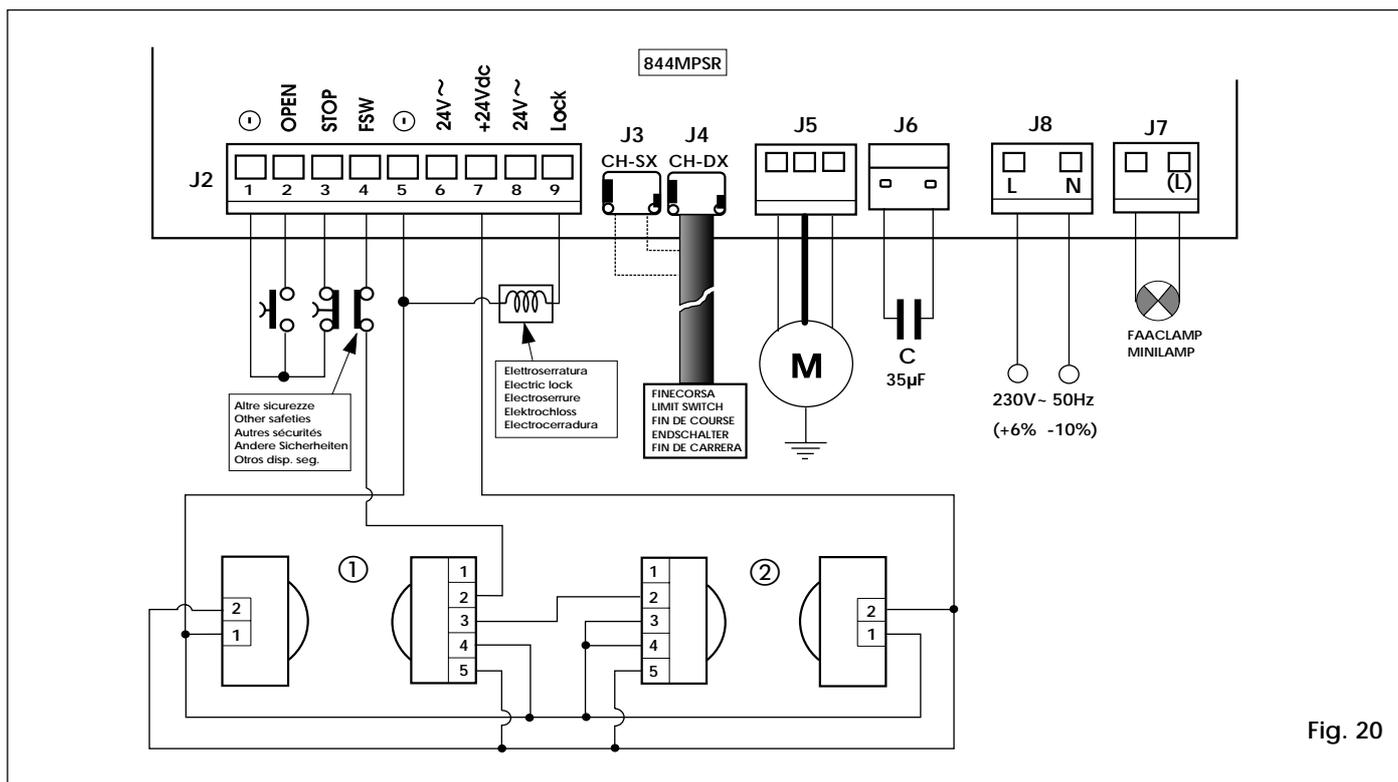


Fig. 20

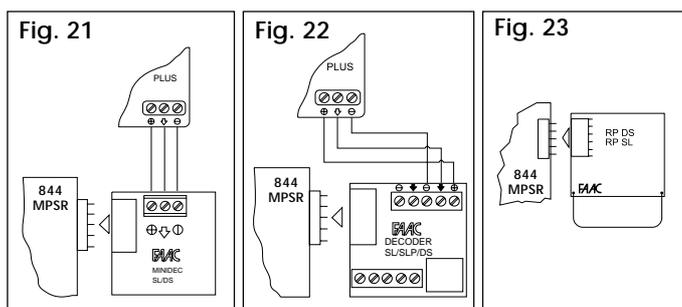
5.2. DESCRIPTION DU BORNIER

5.2.1. CONNECTEUR J1

Le connecteur J1 est utilisé pour le raccordement rapide de cartes MINIDEC, DECODER, RÉCEPTEURS RP (Fig. 21,22,23).

Pour l'activer, les cartes accessoires doivent être introduites de sorte que le côté composants soit tourné vers l'intérieur de l'armoire de manoeuvre électronique 844MPSR.

Procéder aux opérations d'activation et de désactivation après avoir coupé le courant.



5.2.2. BORNIER J2 (basse tension)

1&5 = Commun/Négatif alimentation accessoires (-)

2 = Commande de OPEN (N.O.)

On désigne là tout dispositif (bouton-poussoir, détecteur,..) qui, en fermant un contact, peut donner une impulsion d'ouverture et/ou de fermeture au portail. Pour installer plusieurs dispositifs de Open, connecter les contacts N.O. en parallèle.

3 = Commande de STOP (N.F.)

On désigne là tout dispositif (bouton-poussoir..) qui, en ouvrant un contact, arrête le mouvement du portail. Pour installer plusieurs dispositifs d'arrêt, connecter les contacts N.F. en série.

⚡ Si aucun dispositif de Stop n'est connecté, ponter l'entrée sur le commun (borne 1 ou 5).

4 = FSW Contact de sécurités en fermeture (N.F.)

Par sécurités, on désigne tous les dispositifs (cellules

photo-électriques, tranches de sécurité, boucles magnétiques) à contact N.F. qui stoppent la course du portail en présence d'un obstacle dans la zone surveillée.

Les sécurités en fermeture servent à protéger la zone concernée par le mouvement du portail, pendant la phase de fermeture.

Les sécurités interviennent pendant la phase de fermeture en inversant le mouvement du portail. Elles n'interviennent pas en phase d'ouverture. Si les sécurités de fermeture sont engagées lorsque le portail est ouvert ou en temporisation, elles empêchent la fermeture de ce dernier.

Pour installer plusieurs dispositifs de sécurité, connecter les contacts N.F. en série.

⚡ Si aucun dispositif de sécurité en fermeture n'est connecté, ponter cette entrée sur le commun (borne 1 ou 5).

6&8 = Alimentation accessoires 24V~

La puissance maxi des accessoires est de 500mA. Pour calculer les consommations, se reporter aux instructions sur chaque accessoire.

⚡ Si le pont LK1 est sectionné, l'alimentation des accessoires à 24V~ n'est plus disponible (Fig. 28).

7 = Positif alimentation accessoires 24Vcc (+)

La puissance maxi des accessoires est de 500mA. Pour calculer les consommations, se reporter aux instructions sur chaque accessoire.

9 = Sortie électroserrure (12 Vca)

Pour le fonctionnement de l'électroserrure, se reporter à la programmation des micro-rupteurs. Dans le cas d'installation de deux électroserrures, les connecter en série.

5.2.3. CONNECTEURS J3-J4 (fin de course)

J3 = Branchement Fin de course pour fermeture gauche

J4 = Branchement Fin de course pour fermeture droite

Voir Fig. 24-25 pour le branchement rapide du détecteur inductif de fin de course en fonction de la direction de fermeture du portail.

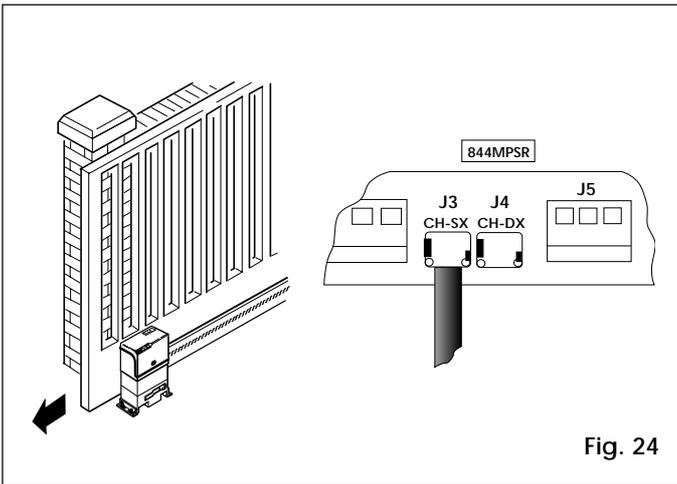


Fig. 24

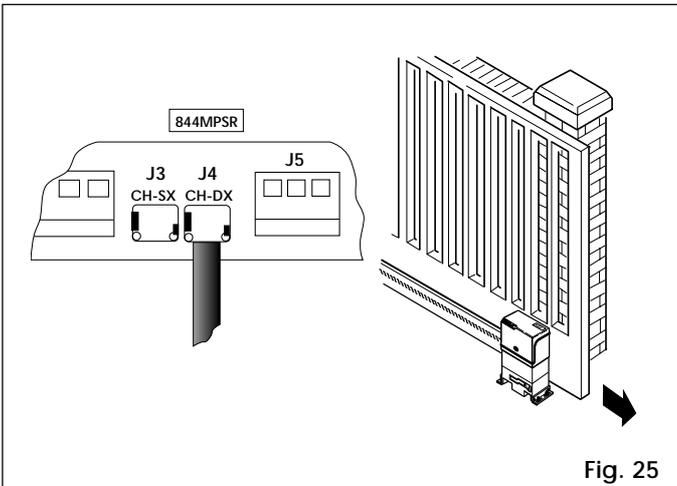


Fig. 25

5.2.4. BORNIER J5 (HT)

Bornier de connexion du moteur.

➔ Respecter la couleur des câbles du moteur avec les borniers respectifs du connecteur J5, comme indiqué Fig. 26.

CÂBLE NOIR ET CÂBLE MARRON = phases du moteur électrique

CÂBLE BLEU = commun moteur électrique

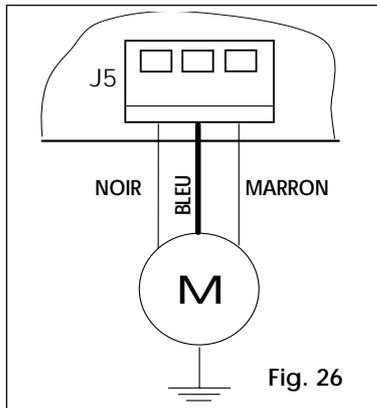


Fig. 26

5.2.5. CONNECTEUR J6 (HT)

Connecteur pour le branchement rapide du condensateur.

5.2.6. BORNIER J7 (HT)

Bornier 230V - pour le branchement du feu clignotant (60W maxi).

5.2.7. BORNIER J8 (HT)

Bornier d'alimentation 230V - 50Hz (L=Réseau N=Neutre)
Relier le câble de terre à l'opérateur comme indiqué Fig. 27.

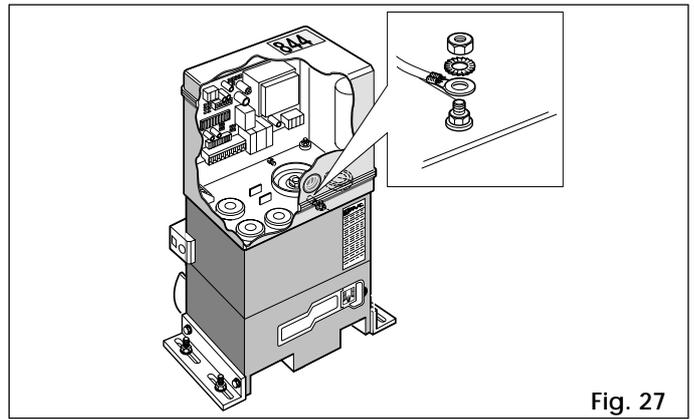


Fig. 27

5.2.8. LED DE SIGNALISATION

La carte présente 5 LED qui indiquent l'état des entrées du bornier: (voir Tabl.4 et fig.28):

LED ALLUMÉE = contact fermé

LED ÉTEINTE = contact ouvert

TABL. 4 ÉTAT DES LED

LED	ALLUMÉE	ÉTEINTE
OPEN	commande activée	commande désactivée
STOP	commande désactivée	commande activée
FSW	sécurités au repos	sécurités au travail
FCC	fin de course fer. dégagé	fin de course fer. engagé
FCA	fin de course ouv. dégagé	fin de course ouv. engagé

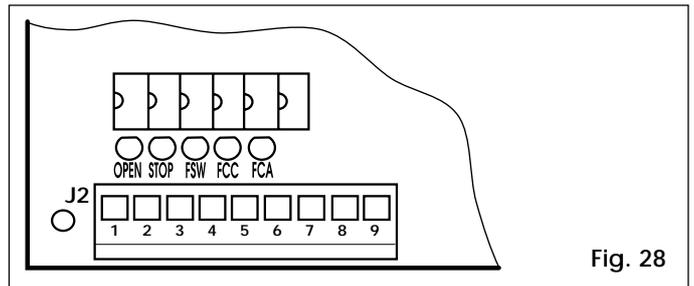


Fig. 28

5.3. INSTALLATION ELECTROSERRURE

Étant donné que le motoréducteur permet de manoeuvrer manuellement le portail quand le moteur est arrêté, il faut installer une électroserrure pour garantir le verrouillage en fermeture.

La serrure doit être placée verticalement sur le montant de guidage supérieur, si la hauteur du portail le permet, pour pouvoir débloquer le système tant de l'intérieur que de l'extérieur de la propriété (fig.29).

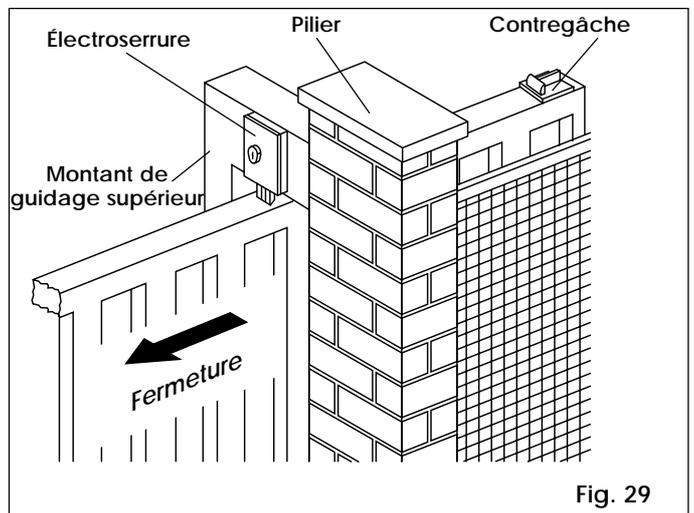
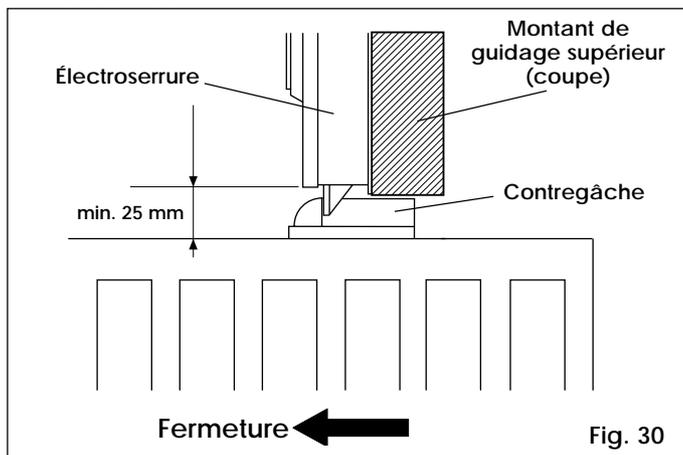


Fig. 29

Pour l'installation de l'électroserrure:

- Vérifier que les dimensions du montant de guidage soient suffisantes pour la fixation verticale de l'électroserrure; si ce n'est pas le cas, il faut prévoir une patte support solide.
- S'assurer que l'espace libre entre le bord inférieur du montant de guidage et le bord supérieur du portail soit suffisant pour permettre la fixation de la contregâche et le fonctionnement correct du verrou (voir fig.30).

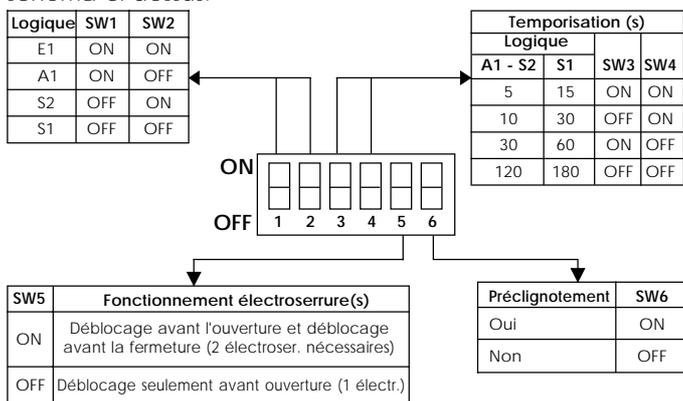
➔ **N.B.:** Les cotes indiquées se rapportent exclusivement à la serrure FAAC V 75 code 712654 et à la contregâche FAAC code 720329



- Fixer verticalement l'électroserrure sur le montant de guidage (ou sur la patte support).
- Amener le portail en fermeture (à 2 cm environ de la butée mécanique) et fixer provisoirement la contregâche. Ne fixer définitivement la contregâche qu'après avoir testé l'automatisation, vérifié l'intervention du fin de course de fermeture et réglé le freinage.

5.4. PROGRAMMATION DES MICRO-INTERRUPTEURS

Pour programmer le fonctionnement de l'automatisme, il faut agir sur les micro-rupteurs respectifs comme représenté sur le schéma ci-dessus.



➔ après chaque intervention sur la programmation, il faut impérativement appuyer sur le bouton-poussoir de remise à zéro (reset)

Logiques de fonctionnement

Voici les 4 logiques disponibles:

- A1 = Automatique
- S2 = Sécurité Plus
- S1 = Sécurité
- E = Semi-automatique

Le comportement dans les diverses logiques est montré dans les Tabl. 5-6-7-8.

Temporisation

La temporisation correspond au temps d'arrêt en ouverture, avant que le portail ne se referme, lorsqu'une logique automatique a été sélectionnée.

Les temporisations comprennent éventuellement un préclignotement.

Fonctionnement électroserrure(s)

Il permet de choisir si l'électroserrure doit être actionnée seulement avant l'ouverture ou également avant la fermeture. Dans les deux cas, le déblocage n'est commandé que si le fin de course correspondant est engagé (ex.: le déblocage avant l'ouverture s'effectue seulement si le fin de course de fermeture est activé).

Préclignotement

Il est possible de sélectionner un préclignotement de 5 sec. avant tout mouvement. Ceci permet de signaler aux personnes qui se trouvent à proximité du portail que ce dernier va s'ouvrir ou se fermer.

TABL. 5 LOGIQUE A1 (AUTOMATIQUE)

LOGIQUE A1	IMPULSIONS		
ÉTAT DU PORTAIL	OPEN	STOP	SÉCURITÉS
FERMÉ	ouvre et referme après temporisation(1)	aucun effet	aucun effet
OUVERT EN TEMPORISATION	referme après 5*(2)	bloque le comptage	gèle la temporisation jusqu'au désengagement
EN FERMETURE	inverse le mouvement	se bloque	inverse le mouvement
EN OUVERTURE	aucun effet	se bloque	aucun effet
BLOQUÉ	referme(1)	aucun effet	aucun effet

TABL. 6 LOGIQUE S1 (SÉCURITÉ)

LOGIQUE S1	IMPULSIONS		
ÉTAT DU PORTAIL	OPEN	STOP	SÉCURITÉS
FERMÉ	ouvre et referme après temporisation (1)	aucun effet	aucun effet
OUVERT EN TEMPORISATION	referme immédiatement (1 et 2)	bloque le comptage	dès désengagement referme après 5"
EN FERMETURE	inverse le mouvement	se bloque	inverse le mouvement
EN OUVERTURE	inverse le mouvement	se bloque	aucun effet
BLOQUÉ	referme(1)	aucun effet	aucun effet

TABL. 7 LOGIQUE S2 (SÉCURITÉ PLUS)

LOGIQUE S2	IMPULSIONS		
ÉTAT DU PORTAIL	OPEN	STOP	SÉCURITÉS
FERMÉ	ouvre et referme après temporisation (1)	aucun effet	aucun effet
OUVERT EN TEMPORISATION	referme immédiatement (2 et 3)	bloque le comptage	gèle la temporisation jusqu'au désengagement
EN FERMETURE	inverse le mouvement	se bloque	bloque et inverse au désengagement (1)
EN OUVERTURE	inverse le mouvement	se bloque	aucun effet
BLOQUÉ	referme (1)	aucun effet	aucun effet

TABL. 8 LOGIQUE E1 (SEMI-AUTOMATIQUE)

LOGIQUE E1	IMPULSIONS		
ÉTAT DU PORTAIL	OPEN	STOP	SÉCURITÉS
FERMÉ	ouvre(1)	aucun effet	aucun effet
OUVERT	referme(1)	aucun effet	aucun effet
EN FERMETURE	inverse le mouvement	se bloque	inverse le mouvement
EN OUVERTURE	se bloque	se bloque	aucun effet
BLOQUÉ	referme (rouvre à sécurités engagées) (1)	aucun effet	aucun effet

- (1) Avec le préclignotement sélectionné, le mouvement commence après 5".
- (2) Si l'impulsion est délivrée pendant le préclignotement, le comptage repart.

5.4. CONDITIONS D'ANOMALIE

Les conditions suivantes entravent le fonctionnement de l'automatisme :

- ① défaillance du microprocesseur;
- ② déclenchement de la temporisation électronique de sécurité (interruption du fonctionnement après un laps de temps continu de travail dépassant 255 s)
- ③ connecteur du câble du détecteur de fin de course non connecté;

- Les conditions ① et ② arrêtent l'automatisme.
- La condition ③ (signalée par l'extinction des deux LED FCA et FCC) inhibe toutes les fonctions de la platine.

Le rétablissement des conditions normales de fonctionnement s'effectue seulement après avoir d'abord éliminé la cause de

déclenchement de l'alarme, puis après avoir appuyé sur le bouton-poussoir de remise à zéro (RESET) présent sur la platine (ou bien, couper momentanément le courant).

5.6. POSITIONNEMENT DES PLAQUETTES MÉTALLIQUES DE FIN DE COURSE

L'opérateur 844 MC-R est équipé d'un fin de course de proximité de type inductif (Fig.1-rep.3) qui, après détection du passage d'une plaquette métallique fixée sur la partie supérieure de la crémaillère, commande l'arrêt du mouvement du portail.

Pour positionner correctement les deux plaquettes métalliques de fin de course fournies, procéder comme suit :

- 1) Relier le connecteur du fin de course sur la platine électronique 844 MPSR en fonction du sens de fermeture du portail. (voir § 5.2.3. et Fig. 24/25).
- 2) Assembler le fin de course en centrant la plaquette par rapport aux axes filetés du support (Fig. 31).
- 3) Mettre le système sous tension.
- 4) Placer manuellement le portail en position d'ouverture à environ 2 cm de la butée mécanique de fin de course.
- 5) Positionner à mi-course environ le potentiomètre TR1 de réglage du freinage (Fig.19-rep.TR1).
- 6) Faire glisser la plaquette métallique sur la crémaillère dans le sens d'ouverture. Dès que la LED FCA de la platine électronique 844 MPSR (Fig.28) s'éteint, continuer de la faire glisser d'environ 45 mm et la fixer sur la crémaillère en serrant les vis.
- 7) Placer manuellement le portail en position de fermeture à environ 2 cm de la butée mécanique de fin de course.

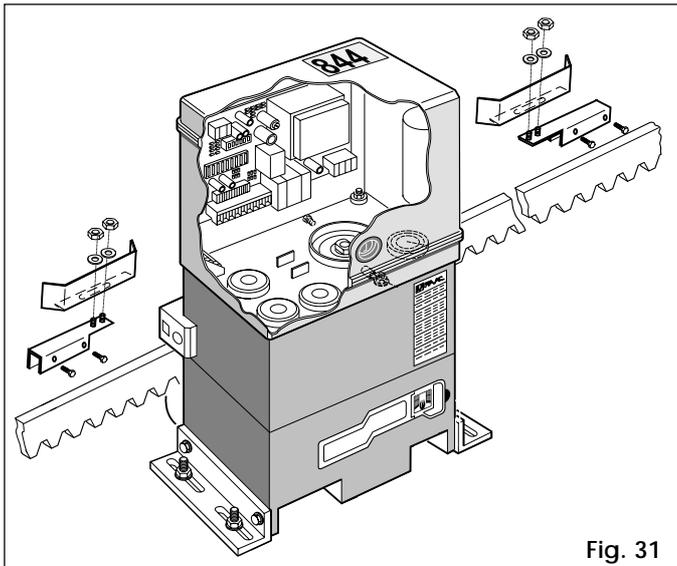


Fig. 31

- 8) Faire glisser la plaquette métallique sur la crémaillère dans le sens de fermeture. Dès que la LED FCC de la platine électronique 844 MPSR s'éteint (Fig. 28), continuer de la faire glisser d'environ 45 mm et la fixer sur la crémaillère en serrant les vis.
- 9) Rebloquer le système (voir § 8).
- 10) Commander un cycle complet du portail pour vérifier l'intervention correcte du fin de course. Pour un réglage plus fin des positions de fin de course, agir sur le potentiomètre de freinage TR. Une rotation dans le sens des aiguilles d'une montre diminue l'espace de freinage. Une rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre augmente l'espace de freinage.

Remarques sur la position des plaquettes de fin de course

- La distance entre capteur et plaquettes métalliques doit être \leq à 5 mm (Fig. 11).
- Pour éviter d'endommager l'opérateur et/ou toute interruption de fonctionnement de l'automatisme, il faut laisser un espace d'environ 2 cm entre le bord du montant du portail et les butées mécaniques de fin de course.

5.7. RÉGLAGE DU COUPLE DE POUSSÉE DU SYSTÈME

L'automatisme 844 MC-R est équipé d'un dispositif d'embrayage mécanique anti-écrasement qui arrête la course du vantail en cas de contact avec une personne ou un objet.

À noter qu'après avoir éliminé l'obstacle, le vantail poursuivra son mouvement jusqu'à l'engagement du fin de course ou au terme de la temporisation de sécurité.

Il est recommandé de régler ce limiteur de couple conformément aux normes en vigueur.

Le réglage du seuil d'intervention du dispositif d'embrayage s'effectue comme suit :

- 1) **couper le courant au système;**
- 2) ôter le capot protecteur (Fig.1-rep.9) et dévisser à fond le bouchon de la vis de réglage de l'embrayage (Fig.32);
- 3) maintenir bloqué l'arbre moteur et régler la vis de réglage de l'embrayage comme indiqué Fig. 33. Une rotation de la vis de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre augmente le couple, et vice versa.
➔ L'opérateur est fourni avec l'embrayage taré à la force maximum. La première fois, tourner la vis dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour obtenir un réglage optimal.
- 4) rétablir le courant et vérifier le réglage correct du limiteur de couple.

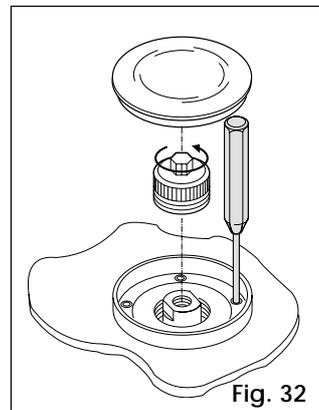


Fig. 32

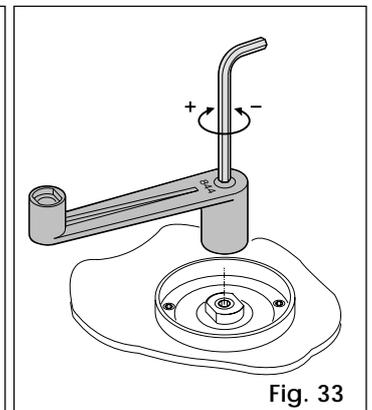


Fig. 33

6. ESSAI DE L'AUTOMATISME

Après avoir terminé l'installation, il faut appliquer les étiquettes adhésives de signalisation de danger sur le dessus du couvercle (Fig. 34).

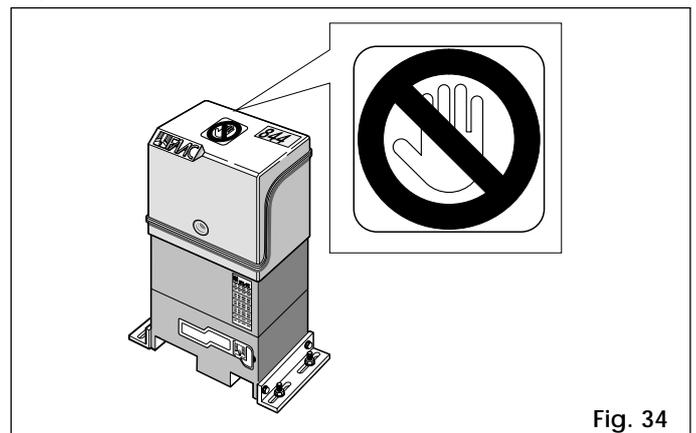


Fig. 34

Enclencher les flancs latéraux de protection des vis de fixation de l'opérateur (Fig. 35).

Procéder à la vérification du fonctionnement de l'automatisme et de tous ses accessoires.

Contrôler l'arrêt de fermeture du portail et vérifier le positionnement correct de la contregâche de l'électroserrure: si nécessaire, en modifier l'emplacement et procéder de nouveau à la vérification du fonctionnement en actionnant le portail. Une fois le positionnement correct trouvé, fixer la contregâche au moyen de vis ou la souder.

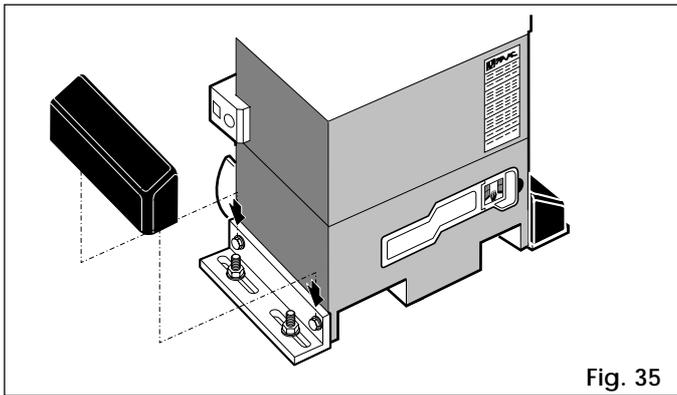


Fig. 35

Remettre au client les "Instructions pour l'utilisateur" et démontrer le fonctionnement et l'utilisation correcte de l'automatisme, sans oublier de lui signaler les parties de l'automatisme présentant un risque potentiel.

7. FONCTIONNEMENT MANUEL

Dans le cas où le portail doit être actionné manuellement à la suite d'une coupure de courant ou d'une défaillance de l'automatisme, il faut débloquer l'électroserrure à l'aide de la clé prévue à cet effet et manoeuvrer manuellement le portail.

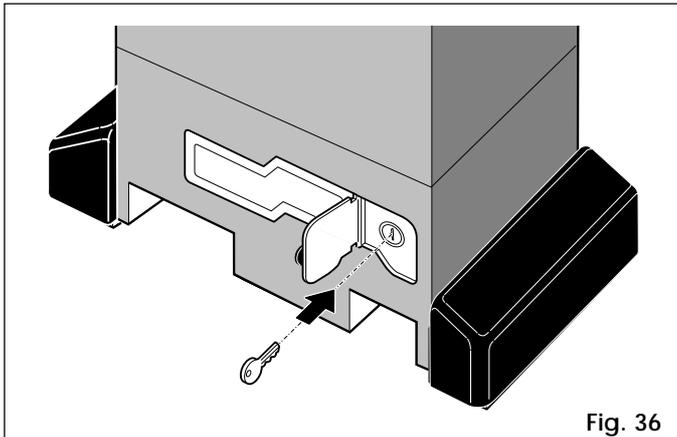


Fig. 36

Dans le cas où cette manoeuvre n'était pas suffisante (grave ennui mécanique), il faudrait impérativement agir sur le système de déverrouillage comme suit:

- 1) Ouvrir le volet de protection et introduire la clé prévue à cet effet dans la serrure (Fig. 36).

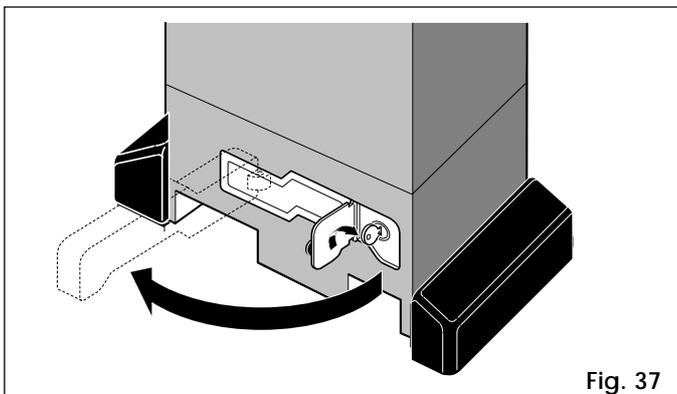


Fig. 37

- 2) Tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre et tirer sur le levier de déblocage, comme indiqué Fig. 37.
- 3) Effectuer manuellement la manoeuvre d'ouverture ou de fermeture du portail.

8. RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

Pour éviter qu'une impulsion involontaire puisse actionner le

portail pendant la manoeuvre, il faut couper l'alimentation en énergie électrique au système avant de rebloquer l'opérateur.

- 1) Ramener le levier de déblocage dans sa position d'origine.
- 2) Tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- 3) Retirer la clé et fermer le volet de protection de la serrure.
- 4) Manoeuvrer le portail jusqu'à l'encliquetage du déverrouillage.

9. APPLICATIONS PARTICULIÈRES

Aucune application particulière n'est prévue.

10. ENTRETIEN

Lors des visites, il faut toujours vérifier le réglage correct de l'embrayage anti-écrasement et le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

10.1. APPONTS D'HUILE

Vérifier périodiquement la quantité d'huile dans l'opérateur. Pour une utilisation domestique, un contrôle annuel est suffisant; pour une utilisation plus intensive, la périodicité est ramenée à 6 mois.

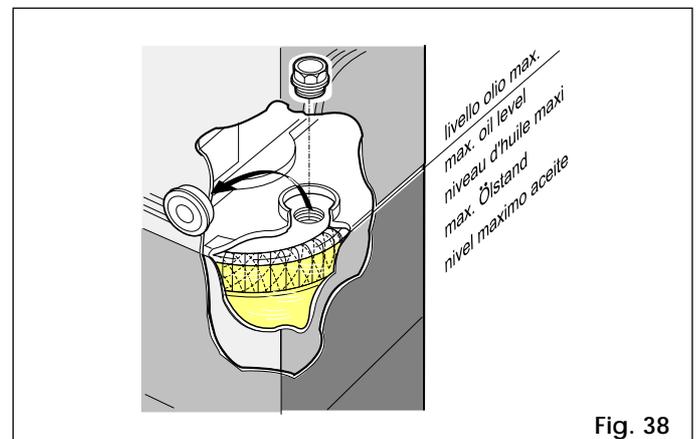


Fig. 38

Pour accéder au réservoir, retirer momentanément le bouchon de remplissage (Fig. 1 rep.10).

Le niveau d'huile, visible à l'oeil nu, doit effleurer les fils en cuivre du moteur électrique (Fig. 38).

Pour faire l'appoint, verser l'huile jusqu'au niveau. Utiliser exclusivement de l'huile type FAAC XD 220.

11. RÉPARATIONS

Pour toutes réparations, adressez-vous à un centre de réparation FAAC agréé.

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

AUTOMATISME 844 MC-R

Lire attentivement les instructions avant d'utiliser le produit et toujours conserver le feuillet pour toute consultation future.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

L'automatisme 844MC-R, si correctement installé et utilisé, garantit un haut degré de sécurité.

L'observation des simples règles de comportement suivantes permettra d'éviter de fâcheux inconvénients :

- Ne pas stationner et empêcher quiconque de stationner à proximité de l'automatisme, notamment pendant son fonctionnement. Ne pas laisser non plus trainer d'objets dans le rayon d'action du portail.
- Tenir à l'écart des enfants toutes radiocommandes ou n'importe quel autre générateur d'impulsions, afin d'éviter toute manoeuvre accidentelle de l'automatisme.
- Empêcher les enfants de jouer avec l'automatisme.
- Ne pas arrêter volontairement le mouvement du portail.
- Éviter que toutes branches ou tous arbustes puissent entraver le mouvement du portail
- Toujours conserver efficaces et bien visibles les systèmes de signalisation lumineuse.
- Ne pas tenter d'actionner manuellement le portail si ce n'est qu'après son déverrouillage.
- En cas de mauvais fonctionnement, déverrouiller le portail pour permettre le passage et attendre l'intervention d'un technicien spécialisé.
- Dans le cas d'utilisation du dispositif de déverrouillage pour permettre l'actionnement manuel du portail, couper le courant à l'installation.
- Ne pas procéder à des modifications des composants du système.
- S'abstenir de faire toute tentative de réparation ou d'intervention directe, et demander uniquement l'intervention d'un technicien spécialisé.
- Faire vérifier semestriellement au moins l'efficacité de l'automatisme, des dispositifs de sécurité et de la mise à la terre par un technicien spécialisé.

DESCRIPTION

L'automatisme FAAC 844 MC-R constitue la solution idéale pour le contrôle d'accès de tous trafics intensifs. L'automatisme 844 MC-R pour portails coulissants est un opérateur électromécanique qui transmet le mouvement au vantail par un pignon entraînant une crémaillère ou une chaîne, solidaire du portail.

Le fonctionnement du portail est commandé par une platine électronique logée à l'intérieur de l'opérateur.

Lorsque la platine, portail fermé, reçoit une commande d'ouverture par radio-commande ou tout autre dispositif approprié, elle actionne le moteur jusqu'à atteindre la position d'ouverture.

Si le portail fonctionne en mode automatique, il se refermera tout seul après une phase de temporisation programmée.

En cas de programmation en fonctionnement semi-automatique, il faudra délivrer une deuxième impulsion pour la fermeture du portail.

Une impulsion d'ouverture délivrée pendant la phase de fermeture provoque toujours l'inversion du mouvement des vantaux.

Une impulsion de stop (si prévu) arrête toujours le mouvement des vantaux.

Pour le comportement détaillé de l'automatisme dans les diverses logiques de fonctionnement, adressez-vous à votre installateur.

Les automatismes sont équipés de dispositifs de sécurité (cellules photo-électriques) qui empêchent la fermeture du portail en présence d'un obstacle dans leur champ de surveillance.

Le système permet l'actionnement manuel du portail lorsque le moteur est arrêté. L'installation d'une serrure est donc nécessaire pour garantir le verrouillage du portail en fermeture.

L'ouverture manuelle n'est donc possible, en cas de panne de courant ou de défaillance de l'automatisme, qu'en agissant sur l'électroserrure.

Les motoréducteurs sont équipés d'embrayages mécaniques réglables qui permettent l'arrêt et le blocage du portail.

Un fin de course inductif détecte le passage des plaquettes métalliques fixées sur la crémaillère correspondant aux positions de fin de course. L'apparecchiatura elettronica di comando può essere incorporata nel motoriduttore oppure installata separatamente.

Une commande de déverrouillage manuel permet de manoeuvrer le portail en cas de coupure de courant ou de panne du système.

La signalisation lumineuse indique le mouvement en cours du portail.

FONCTIONNEMENT MANUEL

Dans le cas où le portail doit être actionné manuellement à la suite d'une coupure de courant ou d'une défaillance de l'automatisme, il faut agir sur l'électroserrure. Si cette manoeuvre n'était pas suffisante (grave ennui mécanique du motoréducteur), il faudrait impérativement agir sur le système de déblocage comme suit:

- 1) Ouvrir le volet de protection et introduire la clé prévue à cet effet dans la serrure (Fig. 1).
- 2) Tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre et tirer sur le levier de déblocage, comme indiqué Fig. 2.
- 3) Effectuer manuellement la manoeuvre d'ouverture ou de fermeture du portail.

RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

Pour éviter qu'une impulsion involontaire puisse actionner le portail pendant la manoeuvre, il faut couper l'alimentation en énergie électrique au système avant de rebloquer l'opérateur.

- 1) Ramener le levier de déblocage dans sa position d'origine.
- 2) Tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- 3) Retirer la clé et fermer le volet de protection de la serrure.
- 4) Manoeuvrer le portail jusqu'à l'encliquetage du déverrouillage.

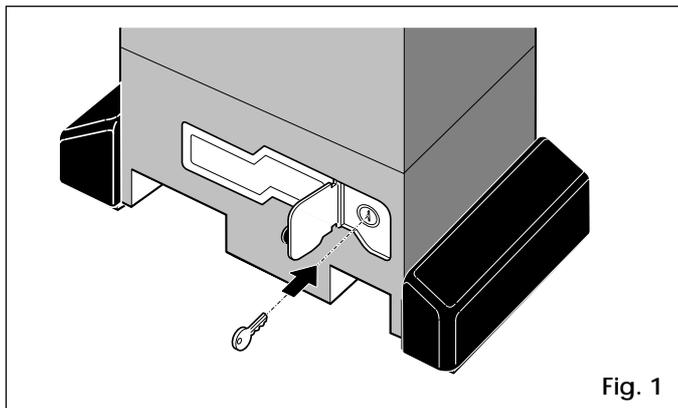


Fig. 1

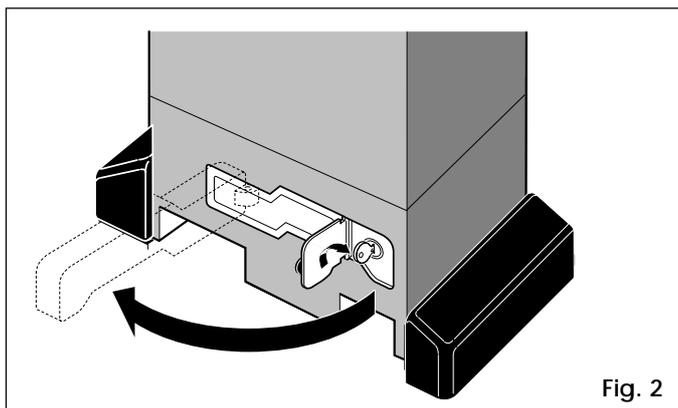


Fig. 2